

# INSCRIPTION au Salon des Artistes et Artisans de Beauce

## TARIFICATION

<input type="checkbox"/> <b>Kiosque dans les salles d'exposition</b>	Prix
<b>Cochez</b> (1 seul choix par section)	
Espace (façade et profondeur)	
<input type="checkbox"/> 10' x 6'	75,00 \$
<input type="checkbox"/> 5' x 6'	45,00 \$
Table (largeur x longueur)	
<input type="checkbox"/> 2' x 4'	Inclus
<input type="checkbox"/> 2' x 6' (espace de 10' x 6' minimal)	
<input type="checkbox"/> 2' x 8' (espace de 10' x 6' minimal)	
Panneau mural (largeur x hauteur) perforé avec crochets inclus, 25 kg max., installé et démonté par l'organisation)	
<input type="checkbox"/> 2' x 4'	5,00 \$
<input type="checkbox"/> 8' x 4'	5,00 \$
<input type="checkbox"/> 1 prise électrique	5,00 \$
<b>TOTAL</b>	

Les espaces en salles d'exposition sont à aires ouvertes, ils ne sont pas délimités par des cloisons.

Un système d'éclairage général est prévu dans chacune des salles.

Chaque exposant fournit ses présentoirs, table d'appoint, nappe, éléments de décoration et d'éclairage individuel.

<input type="checkbox"/> <b>Galerie d'exposition pour les peintres</b>	Prix
<b>Cochez</b>	
Mur (largeur x hauteur)	
<input type="checkbox"/> 9' x 5'	75,00 \$
<input type="checkbox"/> 5' x 6'	45,00 \$
<b>TOTAL</b>	

Les espaces sont situés dans le hall donnant sur les salles d'exposition. Les exposants disposent d'un éclairage suffisant pour leurs œuvres et du matériel nécessaire pour les suspendre.

### MODE D'ATTRIBUTION DES ESPACES

Le comité attribuera les espaces dans les salles et le hall d'exposition du Centre culturel en considérant les besoins particuliers de chacun et en évitant de jumeler les artistes et les artisans d'une même discipline.

- \* Discipline : métier, domaine d'activités.  
Exemple : peintre, tisserande, ébéniste...
- \* Produits : aquarelles, nappes, foulards, tricots de fantaisie, sculptures de bois, bijoux...

\* Discipline

\* Produits

## DEMANDE D'ADMISSION

Renseignements :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

No téléphone \_\_\_\_\_ No télécopieur \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Nom à inscrire sur l'affiche d'identification \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance du présent document et je m'engage à respecter tous les règlements. Je reconnais que le Salon se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande d'admission et d'exiger tout document supplémentaire de présentation.

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

### IMPORTANT

Pour satisfaire les exigences de la confidentialité, nous vous demandons la permission d'utiliser votre nom et votre discipline dans notre publicité ainsi que sur notre site web.

Je consens : \_\_\_\_\_  
signature

## DEMANDE D'ADMISSION POUR LES EXPOSANTS

### RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

- ♦ Le participant s'engage à installer son kiosque
  - o le mercredi 24 novembre, de 13h à 17h
  - o le jeudi 25 novembre, de 13h à 20h
  - o le vendredi 26 novembre, de 8h à 11h**L'installation complète doit être terminée pour 11 heures.**
- ♦ Le participant doit être présent pendant les trois jours du Salon soit les 24, 25 et 26 novembre aux heures d'ouverture suivantes :
  - Vendredi 13 h à 21 h
  - Samedi 10 h à 21 h
  - Dimanche 10 h à 17 h

### PRODUITS ADMISSIBLES

- ♦ Le produit est original ou traditionnel, à la condition d'être fait à la main.
- ♦ Le produit répond à l'une ou l'autre ou à plusieurs des fonctions suivantes : utilitaire, décorative et d'expression artistique.
- ♦ Les produits sont évalués en fonction des critères suivants : conception originale, qualité de l'exécution technique, bon goût et prix.
- ♦ Pour les produits gastronomiques : les recettes sont créées par l'artisan (et non de sous-produits dérivés de l'industrie ou de recettes commerciales ou industrielles).

### PRODUITS NON-ADMISSIBLES

- ♦ Les techniques de *faux vitrail* ou de transfert d'images ou autres.
- ♦ Les produits réalisés à partir de « kits » ou de moules commerciaux ou industriels ne sont pas acceptés.
- ♦ La candidature de manufacturiers, de distributeurs et d'importateurs n'est pas admissible.

## RÈGLES D'ADMISSION

### ADMISSION

Tous les artistes et artisans sont tenus de faire parvenir un dossier d'examen ainsi que le paiement en date de l'inscription.

### DOSSIER D'EXAMEN

- ♦ La fiche d'inscription dûment remplie;
- ♦ Discipline;
- ♦ Une description de la technique de fabrication du produit;
- ♦ Photographies explicites de bonne qualité ou sur CD des produits, des réalisations.
- ♦ Fournir la liste des produits présentés au salon pour éviter la confusion avec échantillonnage des prix fixés (entre \$...\$\$).
- ♦ ***Pour les participants du ou des derniers salons : avec la fiche d'inscription, joindre des photographies des nouveaux produits seulement et fournir la liste demandée des produits présentés au salon avec échantillonnage des prix fixés.***

**Nous vous demandons de respecter cette liste.**

### DATE LIMITE D'ADMISSION

Sélection : 30 juin 2010

Places limitées dans chacune des disciplines.

**Faites parvenir la demande d'admission dûment remplie accompagnée d'un chèque ou mandat à l'ordre de « Corporation des Artistes et Artisans de Beauce ». Soumettez votre dossier au comité organisateur.**

Une fois votre candidature retenue, vous serez avisé(e) par courrier dans les 10 jours suivant la sélection. Votre montant d'inscription est non remboursable.

Pour celles et ceux dont la candidature n'est pas retenue, vous serez avisé par courrier dans les mêmes délais, avec votre remboursement.

## SERVICES OFFERTS AUX EXPOSANTS

Des services sont offerts aux exposants : **café-bistro** où vous trouverez four micro-ondes, réfrigérateur, bouilloire et cafetière. Également, des repas à prix populaires seront servis selon les besoins.

Un service d'hébergement pour 25 \$ par nuitée vous est aussi offert sur réservation auprès de madame France D-Gagné au (418) 685-3698.

### POUR NOUS JOINDRE

☞ Bibliothèque municipale (418)226-2277  
Centre culturel Marie-Fitzbach

### Adresse postale :

**Corporation des Artistes et Artisans de Beauce**  
Centre culturel Marie-Fitzbach  
250, 18<sup>e</sup> Rue  
Ville de Saint-Georges (Québec)  
G5Y 4S9

**Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'artistes ou d'artisans par discipline et peut procéder à un tirage au sort devant des autorités si besoin.**